

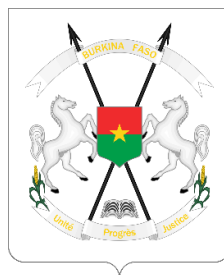
MINISTERE DE LA SANTE

=====

CABINET

=====

SECRETARIAT TECHNIQUE
CHARGE DE LA
MULTISECTORIALITE POUR LA
NUTRITION



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Rapport final

**Etude de mesure de l'indice de gouvernance en
nutrition au Burkina Faso en 2024**

Novembre 2024

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	2
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES FIGURES.....	4
RESUME EXECUTIF	5
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	6
1.1. Objectif général.....	7
1.2. Objectifs spécifiques	7
II. DEFINITION DE CONCEPTS	8
III. METHODOLOGIE.....	10
3.1. Cadre d'étude.....	10
3.2. Population cible	10
3.3. Echantillonnage	10
3.4. Méthodes et outils de collecte des données	10
3.5. Traitement et analyse des données	11
3.6. Considérations éthiques.....	15
3.7. Avantages	15
3.8. Limites/difficultés.....	15
IV. RESULTATS	16
4.1. Caractéristiques socio-démographiques des répondants	16
4.2. Aperçu général des résultats	17
4.3. Résultats par domaine.....	19
4.3.1. Comprendre la nutrition, ses rôles, ses responsabilités et sa priorité accrue dans tous les secteurs (C1)	19
4.3.2. Engagement (E).....	20
4.3.3. Leadership (L).....	21
4.3.4. Coordination (C2)	22
4.3.5. Collaboration (C3).....	24
4.3.6. Financement (F)	26
4.3.7. Transparence (T)	28
4.3.8. Redevabilité (R)	30
4.3.9. Capacité technique (C4).....	31
4.3.10. Soutien technique (S)	32
CONCLUSION.....	34
RECOMMANDATIONS.....	35
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	36
ANNEXES	38

AVANT PROPOS

La nutrition est l'un des investissements les plus rentables pour catalyser le développement économique, promouvoir la santé et faire reculer la pauvreté. Au Burkina Faso, elle figure parmi les priorités nationales. A ce titre, le Gouvernement met en œuvre des interventions à haut impact nutritionnel.

Ainsi, plusieurs instances et organes de coordination multisectorielle de la nutrition ont été mis en place en vue d'assurer une bonne synergie d'actions.

La gouvernance en nutrition a connu une évolution significative avec l'adhésion du Burkina Faso au Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) en 2011. En effet, le pays est passé d'une approche sectorielle à une approche multisectorielle de lutte contre la malnutrition.

Toutefois, après une dizaine d'années d'implémentation de cette approche multisectorielle, il s'avère nécessaire de l'évaluer afin de dégager les acquis et les insuffisances, et surtout de proposer les mesures correctrices nécessaires.

Dans cette optique, mon département a initié, sous le leadership du Secrétariat Technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition, une étude pour mesurer l'indice de gouvernance en nutrition au Burkina Faso au titre de l'année 2024.

Cette étude conduite suivant une approche participative, inclusive et itérative a permis d'établir un indice de gouvernance national de 30 sur un score maximal de 40. Ce niveau de gouvernance qualifié de « fort », est à mettre à l'actif de tous les acteurs de la plateforme multisectorielle. C'est le lieu pour moi de leur adresser mes vives félicitations et les rassurer de l'accompagnement constant de mon département en vue de relever les défis en matière de lutte contre la malnutrition.

Je témoigne ma profonde gratitude à l'endroit de tous les partenaires au développement pour leur disponibilité à accompagner le Burkina Faso dans le domaine de la nutrition.

Je ne doute point de l'engagement de chaque acteur à redoubler d'efforts pour l'amélioration continue du score de gouvernance en nutrition dans notre pays.

Je vous exhorte donc à vous approprier les résultats de la présente étude et surtout, à mettre pleinement en œuvre l'ensemble des recommandations formulées.

Dr Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU

Officier de l'Ordre de l'Etalon

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CASEM	: Conseil d'administration du secteur ministériel
CNaN	: Conseil national pour la nutrition
CNCN	: Conseil national de concertation en nutrition
CRN	: Conseil régional de nutrition
CSD	: Cadre sectoriel de dialogue
ENN	: Enquête nutritionnelle nationale
FANUS	: Fédération africaine des sociétés de nutrition
FANUS	: Fédération africaine des sociétés de nutrition
IGN	: Indice de gouvernance en nutrition
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONG	: Organisation non gouvernementale
PA-SD	: Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PNIN	: Plateforme nationale d'information pour la nutrition
PNMN	: Politique nationale multisectorielle de nutrition
PSMN	: Plan stratégique multisectoriel de nutrition
RAPNUT	: Réseau du secteur privé pour la nutrition
RECANUT	: Réseau du secteur de l'académie et de la recherche pour la nutrition
RESONUT	: Réseau de la société civile pour la nutrition
SNB	: Société de nutrition du Burkina
ST-Nut	: Secrétariat technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition
SUN	: Scaling up nutrition
WASH	: Water, sanitation and hygien

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Aperçu des indicateurs par domaine et appréciation	12
Tableau II: Caractéristiques socio-démographiques des répondants.....	16
Tableau III: Synthèse de l'indice de gouvernance en nutrition au Burkina Faso.....	18
Tableau IV: Récapitulatif du domaine « Comprendre la nutrition, ses rôles, ses responsabilités et sa priorité accrue dans tous les secteurs (C1) ».....	20
Tableau V: Récapitulatif du domaine « engagement (E) »	21
Tableau VI: Récapitulatif du domaine « leadership (L) »	22
Tableau VII: Récapitulatif du domaine « coordination (C2) ».....	24
Tableau VIII: Récapitulatif du domaine « collaboration (C3) »	26
Tableau IX: Récapitulatif du domaine « financement (F) »	28
Tableau X: Récapitulatif du domaine « transparence (T) »	30
Tableau XI: Récapitulatif du domaine « redevabilité (R) ».....	31
Tableau XII: Récapitulatif du domaine « capacité technique (C4) »	32
Tableau XIII: Récapitulatif du domaine « soutien technique (S) ».....	33

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Indice de gouvernance en nutrition du Burkina Faso en 2024	18
---	----

RESUME EXECUTIF

Depuis l'adhésion du Burkina Faso au mouvement SUN en 2011, l'approche multisectorielle a été adoptée pour la conduite des interventions en nutrition. Cette approche a permis la mise en place d'instances et d'organes de gouvernance en nutrition ainsi que l'adoption de la politique nationale multisectorielle de nutrition (2020-2029) et de ses documents opérationnels.

L'objectif global de la présente étude est d'évaluer la mise en place et la fonctionnalité des mécanismes institutionnels de gouvernance de la nutrition et leurs contributions à la pérennisation des acquis des interventions nutritionnelles.

L'étude a été conduite suivant une approche itérative, participative et inclusive. En effet, après la collecte des données auprès des acteurs impliqués dans la multisectorialité, des analyses ont été faites afin d'aboutir à l'élaboration de ce rapport.

A l'issue de cette étude, l'indice de gouvernance du pays est de 30 sur 40. Ce niveau est qualifié de « fort » dans l'échelle de mesure des indices de gouvernance en nutrition.

Cependant, certains domaines nécessitent d'être améliorés ; il s'agit du Leadership (L) et du Financement (F) qui enregistrent respectivement les plus faibles scores de 2 sur 5 et de 2 sur 4. Ainsi, la mise en œuvre des actions correctrices appropriées contribuera à rendre l'approche multisectorielle de nutrition plus performante.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La malnutrition est la troisième cause de décès des enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso (MSHP, 2022). Pour y remédier, le pays s'est engagé pour l'amélioration de la situation nutritionnelle de la population, notamment à travers son adhésion au Mouvement SUN (Scaling Up Nutrition) en 2011. Il s'est ainsi inscrit dans une nouvelle dynamique de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes. En effet, il a adopté l'approche multisectorielle qui implique désormais dans la lutte contre la malnutrition l'ensemble des secteurs dont les interventions ont un impact direct ou indirect sur la nutrition. Cela a facilité l'élaboration et l'adoption d'une Politique nationale multisectorielle de nutrition 2020-2029 et son plan stratégique 2020-2024 depuis 2020. Cette politique s'inscrit dans les priorités nationales déclinées dans le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD).

Pour assurer une meilleure coordination des différentes parties prenantes, le Conseil national pour la nutrition (CNaN) a été créé en 2021 en remplacement du Conseil national de concertation en nutrition (CNCN) créé en 2008. Ce changement de dénomination est accompagné du relèvement du niveau de l'ancrage institutionnel de la nutrition. En effet, cet ancrage est désormais placé à la Présidence du Faso suite à l'adoption du décret N°2021-0929/PRES/PM/MINEFID/MS/MESRSI/MAAHM/MRAH du 17 septembre 2021 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national pour la nutrition (CNaN).

En dépit des progrès réalisés, la gouvernance demeure un défi majeur à relever. En effet, la coordination intersectorielle ainsi que l'analyse des données institutionnelles portant sur les politiques, les stratégies, les capacités et les investissements financiers existants, liés à la lutte contre la malnutrition restent insuffisantes.

Dans ce contexte, une étude sur les mécanismes de gouvernance nutritionnelle permettra de mettre à la disposition des décideurs des éléments d'évidences scientifiques susceptibles de les orienter dans le choix des mesures et des actions adaptées. Cette étude déterminera un score de gouvernance nutritionnelle basé sur ce que les acteurs savent, pensent et font par rapport à leurs domaines de responsabilité définis à tous les niveaux de l'administration, à travers tous les secteurs.

A ce propos, il existe, au niveau national, des études similaires antérieures telles que l'analyse du niveau d'intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles et le suivi du financement public de la nutrition. Au niveau international, des études de références ont été réalisées sur la base des approches suivantes : (i) l'indice de gouvernance nutritionnelle de l'Organisation

mondiale de la santé (OMS), (ii) l'indice d'engagement contre la faim et la malnutrition et (iii) l'outil d'évaluation rapide de l'engagement politique en faveur de la nutrition.

1.1. Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'évaluer la mise en place et la fonctionnalité des mécanismes institutionnels de gouvernance de la nutrition et leurs contributions à la pérennisation des acquis des interventions nutritionnelles.

1.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- apprécier le niveau de considération des problèmes nutritionnels et les engagements pris pour y faire face ;
- analyser le dispositif existant en matière de coordination, de collaboration, de transparence et de redevabilité pour renforcer la mise en œuvre réussie de l'approche multisectorielle de la nutrition ;
- analyser les capacités techniques, le soutien et les ressources financières existants dans le cadre de la lutte contre la malnutrition ;
- déterminer l'indice de gouvernance de la nutrition du pays en 2024.

II. DEFINITION DE CONCEPTS

Dans le cadre de la présente étude un certain nombre de concepts méritent d'être élucidés.

Nutrition : elle est l'ensemble des réactions métaboliques par lesquelles notre organisme transforme et utilise les aliments pour obtenir tout ce dont il a besoin pour son bon fonctionnement et pour se maintenir en vie (FANTA, 2017).

Gouvernance : elle désigne le réseau d'acteurs dont la fonction désignée principale consiste à améliorer les résultats dans le domaine de la nutrition en instaurant des processus et des mécanismes visant à favoriser la coordination, la définition des priorités, la prise de décisions (y compris la définition de normes), la mise en œuvre et la reddition de comptes (UNSCN, 2017).

Multisectorialité de la nutrition : Elle désigne une approche inclusive bâtie sur une synergie collaborative entre l'ensemble des acteurs ou institutions de l'Etat, du privé, de la société civile et de coopération intervenant dans le domaine de la lutte contre la malnutrition sur toutes ses formes aussi bien au niveau central que communautaire. Elle tire son fondement du caractère multifactoriel des déterminants de la malnutrition.

Elle désigne aussi la programmation coordonnée entre les secteurs (santé, agriculture, eau, assainissement et hygiène, environnement, soins et développement de la petite enfance, éducation, croissance économique et protection sociale) ainsi que la convergence géographique des interventions/services multisectoriels pour s'attaquer aux causes multiples de la malnutrition (USAID, 2014).

Engagement : il désigne le fait de s'engager à agir en faveur de la nutrition, de façon à encourager des mesures concrètes au niveau national ou local qui contribueront à améliorer la nutrition (FAO, WHO, 2018). Il s'agit de s'engager à garantir l'ouverture et la diffusion complète, précise et opportune des informations et des communications sur une base régulière.

Leadership : c'est la capacité qu'à une personne à influencer et de motiver et diriger une équipe de sorte à contribuer à l'efficacité et au succès de la collectivité ou de leur organisation¹. C'est le pouvoir (dans le sens capacité, de possibilité) de donner envie aux autres de s'impliquer et d'agir pour réaliser une ambition collective ou atteindre un objectif commun.

¹ Agence santé publique Canada, 2017

Coordination : Un mécanisme de coordination nutritionnelle est un groupe d'organisations/de parties prenantes engagées et disposées à soutenir la nutrition en coordonnant conjointement leurs activités pour obtenir de meilleurs résultats nutritionnels².

Collaboration : La collaboration est un partenariat, une union, l'acte de produire ou de fabriquer quelque chose ensemble. La collaboration peut exister entre deux personnes ou plus, qu'elles soient amies ou ne se connaissent pas du tout. Collaborer, c'est s'engager à potentiellement produire un résultat supérieur à celui qui aurait été obtenu seul dans son coin³.

Financement : de manière opérationnelle, il consiste à procurer des fonds à un organisme public ou privé.

Transparence : dans le domaine de l'administration publique et de la gestion tant publique que privée, la transparence est définie comme la qualité de l'organisation qui informe sur son fonctionnement, ses pratiques, ses intentions, ses objectifs et ses résultats⁴.

Redevabilité : elle correspond au contrôle du pouvoir qui s'exerce au sein de l'Etat et de la société, avec l'obligation pour le responsable d'expliquer ses décisions et le devoir pour les instances de contrôle d'honorer les bonnes prestations et de sanctionner les abus de pouvoir. La redevabilité nécessite une définition claire des fonctions, tâches et règles de fonctionnement des institutions publiques et privées⁵.

Capacités techniques : elles sont les moyens matériels (notamment l'outillage) et humains (effectifs) dont dispose une structure, un établissement ou une personne. Elles sont appréciées quantitativement et qualitativement.

Soutien technique : il couvre les activités ponctuelles et spontanées liées au fonctionnement d'un ouvrage, procédé, équipement ou service faisant appel à des notions d'ingénierie⁶.

² <https://www.ennonline.net/nex/11/mecanismesdecoordination>

³ <https://blog.webex.com/fr/collaboration/quest-ce-que-la-collaboration/>

⁴ <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8361425/transparence>

⁵ <https://cooperation-concept.net/glossary/redevabilite-2/>

⁶ https://gpp.oiq.qc.ca/Soutien_technique.htm#:~:text=Le%20soutien%20technique%20couvre%20les,%C3%A0%20des%20notions%20d'ing%C3%A9nierie.

III. METHODOLOGIE

3.1. Cadre d'étude

L'étude a été réalisée au Burkina Faso au sein de la plateforme nationale multisectorielle de nutrition. Elle a concerné les cinq secteurs thématiques du domaine de la nutrition à savoir la sécurité alimentaire, la protection sociale, l'éducation, la santé, et l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

3.2. Population cible

La population cible était composée de responsables et/ou d'agents de l'administration publique et d'acteurs du privé, ainsi que de la société civile et des partenaires techniques et financiers intervenants dans le domaine de la nutrition.

3.3. Echantillonnage

La méthode du choix raisonné a été utilisée pour identifier les personnes ressources par département ministériel et organisation et par niveau de gouvernance (central et déconcentré).

Dans les départements ministériels et autres structures publiques, les personnes ressources étaient les responsables et/ou techniciens des structures centrales et déconcentrées. Dans le secteur privé, ces personnes ressources étaient constituées des responsables et/ou techniciens des Organisations non gouvernementales (ONG), des associations, des réseaux SUN et des agences du système des nations unies.

L'identification des structures à enquêter a été réalisée de manière consensuelle par l'ensemble des acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition lors de l'atelier de lancement de l'étude.

3.4. Méthodes et outils de collecte des données

En se basant sur les limites des études antérieures citées plus hauts, l'approche proposée pour cette étude se concentre sur une compilation d'informations obtenues par le biais d'enquêtes auprès de la population cible. La sélection de questions d'enquête est basée sur la littérature publiée concernant les facteurs clés qui se sont avérés pertinents pour la gouvernance nutritionnelle, dont certains ont été mentionnés par Gillespie *et al.*⁷.

Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire (annexe 2) digitalisé sur kobotoolbox sur la période allant du 23 août au 07 octobre 2024.

⁷ The politics of reducing malnutrition: building commitment and accelerating progress, The lancet, 2013

En rappel, le lien du questionnaire a été envoyé par e-mail aux différents acteurs identifiés et ceux qui éprouvaient des difficultés de compréhension ont bénéficié de l'accompagnement des personnes ressources.

Pour cette évaluation, dix domaines clés (annexe 3) ont été identifiés pour apprécier la gouvernance en nutrition au Burkina Faso. Ces domaines ont été retenus lors d'un atelier regroupant les acteurs de l'approche multisectorielle de nutrition.

3.5. Traitement et analyse des données

L'étude sur l'indice de gouvernance mesure le degré de volonté politique et d'engagement financier concret du gouvernement et des partenaires en faveur de la lutte multisectorielle contre la malnutrition. Plusieurs indicateurs (**Tableau I**) ont été utilisés pour déterminer l'indice de gouvernance par domaine. Ces indicateurs sont pondérés de façon égale. Ainsi, pour chaque indicateur ayant une valeur inférieure à 50%, son score est de 0. Lorsque cette valeur est supérieure ou égale à 50%, ce score est de 1.

Le score par indicateur est déterminé en tenant compte des pourcentages valides. Ils sont obtenus en rapportant l'effectif des répondants ayant donné une réponse satisfaisante pour chaque question concernée à l'effectif total des personnes qui y ont répondu.

Le score par domaine est quant à lui est déterminé en additionnant les points obtenus pour chaque indicateur le composant. L'indice de gouvernance du pays est obtenu en faisant la somme des scores des différents domaines selon la formule suivante :

Indice de gouvernance = (C₁) +(E) + (L) + (C₂) + (C₃) +(F) + (T) +(R) + (C₄) + (S).

La gouvernance nutritionnelle a été classée comme :

- "**faible**" pour un score de 0 à 13 ;
- "**moyenne**" pour un score de 14 à 26 ;
- "**forte**" pour un score de 27 à 40.

Tableau I: Aperçu des indicateurs par domaine et appréciation

Domaines d'analyse	Indicateurs et appréciation	Score
Comprendre la nutrition, ses rôles, ses responsabilités et sa priorité accrue dans tous les secteurs (C ₁)	<p>Proportion des répondants qui connaissent l'existence d'une politique nationale multisectorielle de nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui affirment que la politique sectorielle a pris en compte la nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui pensent que la nutrition est prise en compte dans les interventions sectorielles au niveau déconcentré (région, province, commune) (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants clés qui pensent que leurs rôles et responsabilités sont clairement définis pour la mise en œuvre des interventions de nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4
Engagement (E)	<p>Proportion des répondants qui pensent que la nutrition est considérée comme l'un des axes prioritaires du plan national de développement du pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui pensent que les politiques, stratégies et plans d'actions sectoriels sont cohérents et alignés au plan national de développement du pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants clés qui mentionnent la réduction de la malnutrition de manière indirecte parmi les objectifs à inclure dans une politique sectorielle (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui pensent que les engagements pris par leurs secteurs en termes de rôles et responsabilités en matière de nutrition sont respectés (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4
Leadership en matière de nutrition (L)	<p>Proportion des répondants qui connaissent l'existence d'un point focal SUN du pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui connaissent l'existence d'un ou des champion (s) de nutrition dans le pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui connaissent l'existence d'un point focal nutrition dans leur secteur (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui estiment que l'ancrage actuel de la nutrition est idéal et efficace (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4
Coordination (C ₂)	<p>Proportion des répondants qui notent l'existence d'une instance fonctionnelle de coordination multisectorielle des interventions de nutrition au niveau central (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4

	<p>Proportion des répondants qui notent l'existence d'une instance fonctionnelle de coordination multisectorielle des interventions de nutrition au niveau régional (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui notent l'existence d'une instance fonctionnelle de coordination multisectorielle des interventions de nutrition au niveau communal (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui notent l'existence d'au moins 4 réseaux SUN dans le pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	
Collaboration (C ₃)	<p>Proportion des répondants qui connaissent et appliquent les principes du partenariat (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui partagent suffisamment les informations sur les plans et les activités en matière de nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui pensent que les parties prenantes nécessaires sont incluses dans les discussions sur les questions de nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui notent que les autorités du secteur demandent aux structures de collaborer avec toutes les parties prenantes (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4
Financement (F)	<p>Proportion des répondants qui signalent que leur structure dispose de ressources financières suffisantes pour mettre en œuvre les actions nécessaires à l'accomplissement de leur rôle (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui précisent que des efforts sont faits pour assurer la mobilisation endogène des ressources et le suivi des dépenses sectorielles allouées à la nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui précisent qu'ils ont obtenu les ressources budgétaires nécessaires par rapport au budget prévu pour les activités de nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui précisent qu'ils disposent personnellement d'un accès suffisant aux ressources budgétaires pour être efficace dans leur rôle (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4
Transparence (T)	<p>Proportion des répondants qui pensent qu'il y a une transparence dans les actions de lutte contre la malnutrition dans le secteur (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui pensent qu'il y a une transparence dans les actions de lutte contre la malnutrition dans le pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui déclarent avoir des facilités d'accès aux documents de planification et d'exécution budgétaire en lien avec la nutrition. (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4

	Proportion des répondants qui pensent qu'il y a des systèmes d'information sectoriels et/ou multisectoriels fonctionnels pour la nutrition au niveau national (notamment des systèmes de surveillance) (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	
Redevabilité (R)	<p>Proportion des répondants qui pensent que la redevabilité est bien prise en compte dans la lutte contre la malnutrition dans le secteur (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui pensent que la redevabilité est bien prise en compte dans la lutte contre la malnutrition dans le pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui pensent qu'une information de qualité relative à la nutrition est produite et disponible dans le pays et oriente la prise de décision ainsi que les actions des institutions (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui pensent qu'il existe des mécanismes de suivi et de feedback des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition mises en œuvre au Burkina Faso (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4
Capacité technique (C4)	<p>Proportion des répondants qui affirment qu'ils disposent des compétences adéquates pour mettre en œuvre les interventions du nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui ont personnellement reçu une formation adéquate pour exercer leurs responsabilités (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui précisent que leurs propres collègues ont les compétences ou la formation adéquates pour être efficaces dans leur travail (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui ont bénéficié d'appui technique du Secrétariat Technique leur permettant d'assurer efficacement leur rôle et responsabilités (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4
Soutien technique (S)	<p>Proportion des répondants qui savent comment obtenir un soutien technique pour leurs responsabilités (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui ont bénéficié d'un soutien adéquat de la part de leurs supérieurs pour assumer leur rôle (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui ont bénéficié d'un engagement adéquat de la part de leurs collègues dans leur secteur pour les aider à remplir leur rôle (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p> <p>Proportion des répondants qui notent que les ressources non financières suffisantes sont mises à la disposition du secteur (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)</p>	4
Indice de gouvernance		40

3.6. Considérations éthiques

Le consentement libre et éclairé des enquêtés a été sollicité et obtenu avant le renseignement du questionnaire. Tous les répondants ont reçu l'information sur les objectifs et les procédures de l'étude. Ils ont été informés qu'il n'existe ni risque, ni avantage quelconque lié à leur participation à l'enquête.

Il leur a également été notifié qu'ils étaient libres de ne pas répondre à toutes les questions et cela sans aucune conséquence. Il a, en outre, été porté à leur connaissance que le rapport ne mentionnera pas leur identité.

3.7. Avantages

Cette méthodologie permet d'avoir un aperçu du niveau de gouvernance en matière de nutrition au Burkina Faso. Elle permet une discrimination entre les différents éléments qui composent le score final, le rendant ainsi plus utile pour toute analyse des éléments de gouvernance. Elle favorise donc l'identification des goulots d'étranglements et la formulation de mesures correctrices.

3.8. Limites/difficultés

L'indice de la gouvernance repose principalement sur une évaluation des informations existant au niveau national, qui peuvent ou non être directement liées à la capacité d'un gouvernement à mettre en œuvre des politiques et des programmes en faveur de la nutrition. Tous les domaines pouvant contribuer à la gouvernance de la nutrition peuvent ne pas être pris en compte dans cette présente étude.

La période de collecte des données est déterminante sur la disponibilité des acteurs à répondre aux questions et par conséquent influence le taux de réponse.

IV. RESULTATS

En termes de résultats, trois principaux points sont abordés, à savoir : (i) les caractéristiques socio-démographiques des répondants, (ii) l’aperçu général des résultats et (iii) les résultats par domaine.

4.1. Caractéristiques socio-démographiques des répondants

L’étude de mesure de l’indice de gouvernance en nutrition au Burkina Faso au titre de l’année 2024 a fait l’objet d’une collecte de données auprès des acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition.

Il ressort des données collectées que parmi les répondants dont l’effectif total est de quatre-vingt-quinze (95), environ sept répondants sur dix ont un âge supérieur à 35 ans. Ces répondants sont composés majoritairement d’hommes (64%).

Sous l’angle professionnel, il convient de relever que 47,5% des répondants ont une ancienneté inférieure ou égale à trois ans. Cette situation pourrait s’expliquer par la forte mobilité des acteurs qui caractérise à la fois les secteurs public et privé, toute chose qui n’est pas favorable à la capitalisation des acquis en matière de renforcement des capacités.

Les répondants proviennent des secteurs clés de nutrition d’appartenance suivants : (i) la sécurité alimentaire, (ii) la santé, (iii) l’éducation, (iv) la protection sociale, (v) l’eau, l’hygiène et l’assainissement, (vi) les Organisations non gouvernementales (ONG), (vii) les associations et (viii) les organismes des Nations Unies.

Les répondants ont dans leur grande majorité un niveau d’éducation supérieur. Les titulaires d’au moins un Bac+4 représentent 86,4%. Les principales spécialités concernées sont la nutrition, la santé, l’éducation et l’agronomie (**Tableau II**).

Tableau II: Caractéristiques socio-démographiques des répondants

Variables	Modalités	n (%)
Age	< 35 ans	27 (28,4)
	≥ 35 ans	68 (71,6)
Sexe	Masculin	61 (64,2)
	Féminin	34 (35,8)
Ancienneté dans le poste	≤ 3 ans	45 (47,4)
	4 à 5 ans	20 (21,1)
	6 ans et plus	30 (31,6)
Secteur clé de nutrition d’appartenance	Sécurité alimentaire	23 (24,2)
	Santé	22 (23,2)
	Education	11 (11,6)
	Protection sociale	2 (2,1)
	Eau, Hygiène et assainissement	14 (14,7)

Variables	Modalités	n (%)
	ONG, associations et organismes des Nations Unies	16 (16,8)
	Autre à préciser	1 (1,1)
	Transversale	6 (6,3)
Niveau d'étude	Inférieur au Bac	3 (3,2)
	Bac	5 (5,3)
	Bac+3	5 (5,3)
	Bac+4	14 (14,7)
	Bac+5	54 (56,8)
	Doctorat	14 (14,7)
Spécialité	Nutrition	17 (17,9)
	Santé	17 (17,9)
	Education	4 (4,2)
	Agronomie	20 (21,1)
	Autres spécialités	37 (38,9)

4.2. Aperçu général des résultats

A l'issue du processus d'évaluation de la gouvernance en nutrition au Burkina Faso, il est à noter que le pays enregistre un niveau de gouvernance fort avec un score global de 30 sur 40.

En rappel, l'échelle retenue par l'ensemble des acteurs pour la mesure de la gouvernance en nutrition au Burkina Faso comporte trois (03) niveaux à savoir :

- **le niveau de gouvernance faible** pour un score pays inférieur à 13 ;
- **le niveau de gouvernance moyen** pour un score pays compris entre 14 et 26 ;
- **le niveau de gouvernance fort** pour un score pays compris entre 27 et 40.

Cette performance enregistrée par le Burkina Faso s'explique, non seulement, par l'engagement de l'ensemble des acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition pour l'atteinte des résultats escomptés, mais également par l'appropriation progressive de l'approche multisectorielle en cours de mise en œuvre. En outre, des efforts sont fournis dans la mobilisation des ressources endogènes pour financer les actions de nutrition. La figure suivante illustre la performance globale de la gouvernance en nutrition au Burkina Faso.

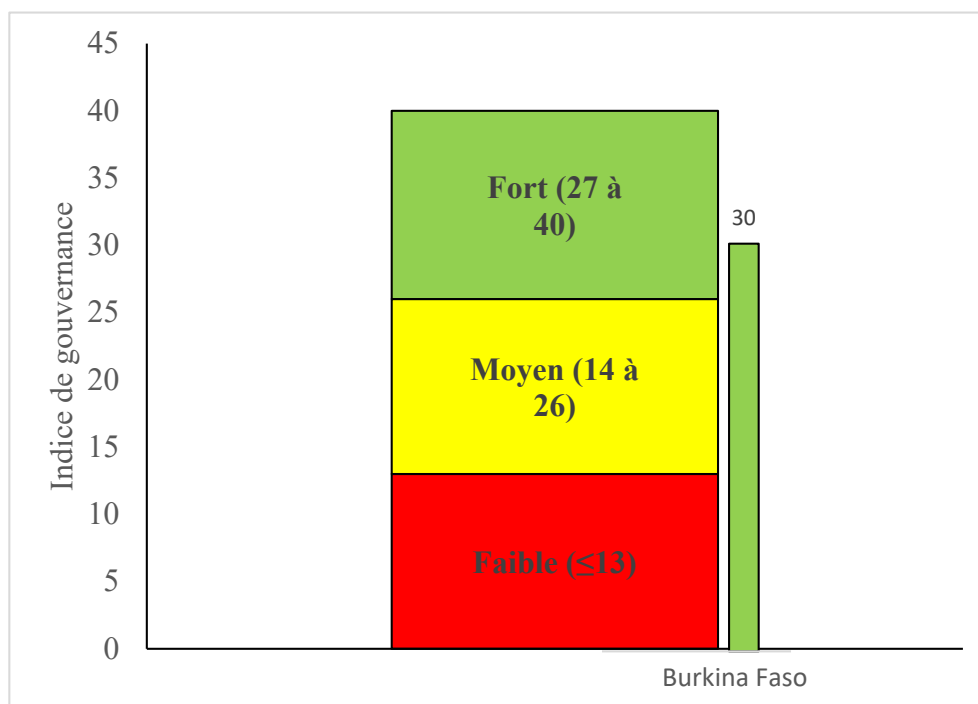


Figure 1: Indice de gouvernance en nutrition du Burkina Faso en 2024

Cette performance est la résultante des différents scores enregistrés dans chacun des dix (10) domaines de la nutrition retenus pour les besoins de la présente étude.

De l'analyse des données collectées, il ressort qu'en dépit du score global satisfaisant du pays, des efforts restent à fournir pour améliorer les scores dans certains domaines. En effet, les domaines « Comprendre la nutrition, ses rôles, ses responsabilités et sa priorité accrue dans tous les secteurs (C1) », « Engagement (E) » et « Capacité technique (C4) » enregistrent chacun un score maximal. Par contre, les domaines « Leadership (L) » et « Financement (F) » comptabilisent les plus faibles scores qui sont respectivement de 2 sur 5 et de 2 sur 4 (**Tableau III**).

Au regard des contre-performances enregistrées dans les domaines « Leadership (L) » et « Financement (F) », la détermination et la mise en œuvre d'actions ciblées s'avèrent utiles afin de rehausser les scores desdits domaines.

Tableau III: Synthèse de l'indice de gouvernance en nutrition au Burkina Faso

Numéro	Domaines	Score cible	Score atteint	Complétude (%)
1	Comprendre la nutrition, ses rôles, ses responsabilités et sa priorité accrue dans tous les secteurs (C1)	4	4	100
2	Engagement (E)	4	4	100

Numéro	Domaines	Score cible	Score atteint	Complétude (%)
3	Leadership (L)	5	2	40
4	Coordination (C2)	3	2	66,67
5	Collaboration (C3)	4	3	75
6	Financement (F)	4	2	50
7	Transparence (T)	4	3	75
8	Redevabilité (R)	3	2	66,67
9	Capacité technique (C4)	5	5	100
10	Soutien technique (S)	4	3	75
	Total	40	30	75

Pour une meilleure compréhension des résultats de la présente étude, il sied de présenter l'analyse des données par domaine.

4.3. Résultats par domaine

Dix (10) domaines ont été retenus pour les besoins de la présente étude, à savoir : (i) « Comprendre la nutrition, ses rôles, ses responsabilités et sa priorité accrue dans tous les secteurs (C1) », (ii) Engagement (E), (iii) Leadership (L), (iv) Coordination (C2), (v) Collaboration (C3), (vi) Financement (F), (vii) Transparence (T), (viii) Redevabilité (R), (ix) Capacité technique (C4) et (x) Soutien technique (S).

4.3.1. Comprendre la nutrition, ses rôles, ses responsabilités et sa priorité accrue dans tous les secteurs (C1)

Ce domaine enregistre comme précédemment indiqué un score maximal de 4 sur 4. Chacun des quatre indicateurs retenus pour ce domaine enregistre en effet un score de 1 sur 1.

Toutefois, l'indicateur « Proportion des répondants clés qui affirment que leurs rôles et responsabilités sont clairement définis pour la mise en œuvre des interventions de nutrition » mérite une attention particulière. En effet, environ 33% des répondants estiment que leurs rôles et responsabilités ne sont pas clairement définis pour la mise en œuvre des interventions de nutrition. Il convient ainsi d'adresser des actions spécifiques afin d'améliorer l'organisation des interventions pour un fonctionnement optimal de la plateforme multisectorielle de nutrition. Le tableau suivant présente les résultats détaillés pour ce domaine.

Tableau IV: Récapitulatif du domaine « Comprendre la nutrition, ses rôles, ses responsabilités et sa priorité accrue dans tous les secteurs (C1) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion des répondants qui connaissent l'existence d'une politique nationale multisectorielle de nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	85 (90,4)	1
Proportion des répondants qui affirment que la politique sectorielle a pris en compte la nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	71 (76,3)	1
Proportion des répondants qui déclarent que la nutrition est prise en compte dans les interventions sectorielles au niveau déconcentré (région, province, commune) (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	79 (84)	1
Proportion des répondants qui affirment que leurs rôles et responsabilités sont clairement définis pour la mise en œuvre des interventions de nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	57 (67,1)	1
Total		4

4.3.2. Engagement (E)

Les résultats montrent un fort engagement des acteurs en faveur de la nutrition avec un score de 4 sur 4. En effet, plus de 65% des répondants affirment que les actions et interventions réalisées par les ONG et les acteurs de terrain sont alignées sur les politiques et plans d'action nationaux, en l'occurrence le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD). Egalement, environ 9 répondants sur 10 notent que la mise en œuvre des politiques nutritionnelles s'appuie sur des engagements pris au niveau national et international et que les engagements pris par leurs secteurs en termes de rôles et responsabilités en matière de nutrition sont respectés (**Tableau V**).

Tableau V: Récapitulatif du domaine « engagement (E) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion des répondants qui reconnaissent que la nutrition est considérée comme l'un des axes prioritaires du plan national de développement du pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	58 (65,2)	1
Proportion des répondants qui affirment que les politiques, stratégies et plans d'actions sectoriels sont cohérents et alignés aux objectifs nutritionnels du plan national de développement du pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	75 (87,2)	1
Proportion des répondants qui mentionnent la réduction de la malnutrition de manière indirecte parmi les objectifs à inclure dans une politique sectorielle (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	67 (77,9)	1
Proportion des répondants qui affirment que les engagements pris par leurs secteurs en termes de rôles et responsabilités en matière de nutrition sont respectés (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	63 (87,5)	1
Total		4

4.3.3. Leadership (L)

Le leadership est essentiel pour une bonne gouvernance en matière de nutrition. Il ressort que le score concernant le leadership en nutrition est de 2 sur 4. Cela s'explique par le fait que moins de la moitié des répondants connaissent l'existence d'un point focal SUN et des champions de nutrition. Aussi, plus de 65% des répondants ne connaissent pas l'ancrage actuel de la nutrition au Burkina Faso (Annexe 1). Cela s'explique par la non application du décret N°2021-0929/PRES/PM/MINEFID/MS/MESRSI/MAAHM/MRAH du 17 septembre 2021 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national pour la nutrition (CNaN).

Toutefois, environ 9 répondants sur 10 qui savent que l'ancrage actuel de la gouvernance en nutrition est à la Présidence du Faso estiment qu'il est adéquat.

Il convient donc d'améliorer le leadership en matière de nutrition notamment en opérationnalisant l'ancrage institutionnel de la nutrition à la Présidence du Faso et en donnant plus de visibilité aux points focaux et aux champions en nutrition.

Tableau VI: Récapitulatif du domaine « leadership (L) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion des répondants qui connaissent l'existence d'un point focal SUN du pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	44 (47,8)	0
Proportion des répondants qui connaissent l'existence d'un ou des champion (s) de nutrition dans le pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	41 (45,1)	0
Proportion des répondants qui connaissent l'existence d'un point focal nutrition dans leur département ministériel (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	48 (57,1)	1
Proportion des répondants qui connaissent des personnes ayant posé des actes majeurs pour améliorer la nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	47 (53,4)	1
Proportion des répondants qui estiment que le niveau actuel de l'ancrage de la nutrition est idéal et efficace (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	25 (27,5)	0
Total		2

4.3.4. Coordination (C2)

Les répondants estiment que le niveau de coordination de la nutrition est bon avec un score de 2 sur 3. En effet, environ 8 répondants sur 10 connaissent la fonctionnalité d'une instance de coordination multisectorielle de nutrition au niveau central et 7 répondants sur 10 au niveau régional. Aussi, environ 8 répondants sur 10 affirment que les décisions prises au niveau national sont opérationnalisées à travers le suivi des recommandations.

Par contre, plus de 52% des répondants ne connaissent pas l'existence des réseaux du mouvement SUN (

Il convient donc d'améliorer la visibilité des actions des différents réseaux SUN au Burkina Faso via des supports et canaux de communication appropriés.

Tableau VIII). Cela pourrait s'expliquer par la faible visibilité des actions des réseaux SUN au niveau du pays.

Tableau VII: Récapitulatif du domaine « coordination (C2) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion des répondants qui notent la fonctionnalité d'une instance de coordination multisectorielle de nutrition au niveau central (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	54 (77,6)	1
Proportion des répondants qui notent la fonctionnalité d'une instance de coordination multisectorielle de nutrition au niveau régional (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	49 (72,1)	1
Proportion des répondants qui notent l'existence d'au moins 3 réseaux SUN dans le pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	41 (47,7)	0
Total		2

4.3.5. Collaboration (C3)

La collaboration entre les acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition est indispensable pour assurer la cohérence des politiques et activités.

Les résultats de l'analyse de ce domaine font ressortir un score de 3 sur une échelle de 4 (

Tableau VIII). Ainsi, 8 répondants sur 10 estiment que les partenaires du Burkina Faso dans la lutte contre la malnutrition s'alignent au Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN). Cependant, seulement 1 répondant sur 10 connaît et applique les principes du partenariat au Burkina Faso.

Dans les années à venir, le Burkina Faso pourrait améliorer ce score de collaboration à travers des sessions de renforcement de capacités des parties prenantes sur les principes du partenariat.

Tableau VIII: Récapitulatif du domaine « collaboration (C3) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion des répondants qui connaissent et appliquent les principes du partenariat (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	15 (16,7)	0
Proportion des répondants qui affirment que le partage des informations relatives aux interventions de lutte contre la malnutrition est acceptable (1 si $> 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	64 (77,1)	1
Proportion de répondants qui estiment que les parties prenantes sont incluses dans les discussions sur les questions de nutrition (1 si $> 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	64 (73,6)	1
Proportion de répondants qui estiment que les partenaires s'alignent au plan stratégique multisectoriel de nutrition au Burkina Faso (1 si $> 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	67 (83,8)	1
Total		3

4.3.6. Financement (F)

A l'issue de l'analyse, le financement en faveur de la nutrition reste une préoccupation au Burkina Faso avec un score de 2 sur 4 (

Tableau IX). En effet, seulement 2 répondants sur 10 affirment qu'ils ont obtenu les ressources financières nécessaires par rapport au budget prévu pour les activités de nutrition. De même, seulement 1 répondant sur 10 affirme qu'il dispose personnellement d'un accès suffisant aux ressources budgétaires pour être efficace dans son rôle. Cela pourrait s'expliquer par l'insuffisance de financement des actions de nutrition et de lignes budgétaires spécifiques pour la lutte contre la malnutrition dans le budget de l'Etat.

Ces résultats sur le financement confirment les résultats de l'analyse du financement public de la nutrition qui était de 1,72% du budget de l'Etat en faveur de la nutrition (MSHP, 2022).

Il s'avère nécessaire de rehausser à 3% au moins, le financement endogène des interventions sensibles et spécifiques à la nutrition dans les secteurs clés comme recommandé par la Fédération africaine des sociétés de nutrition (FANUS).

Tableau IX: Récapitulatif du domaine « financement (F) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion des répondants qui affirment que les ressources financières mobilisées pour la nutrition sont effectivement utilisées pour les actions/interventions de lutte contre la malnutrition dans leur structure/département ministériel (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	62 (78,5)	1
Proportion des répondants qui précisent que des efforts sont faits pour assurer la mobilisation endogène des ressources et le suivi des dépenses sectorielles allouées à la nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	64 (83,1)	1
Proportion des répondants qui précisent qu'ils ont obtenu les ressources financières nécessaires par rapport au budget prévu pour les activités de nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	16 (20,8)	0
Proportion des répondants qui précisent qu'ils disposent personnellement d'un accès suffisant aux ressources budgétaires pour être efficace dans leur rôle (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	10 (12,7)	0
Total		2

4.3.7. Transparence (T)

Le domaine de la transparence enregistre un score de 3 sur 4 (

Tableau X), toute chose qui concrétise les efforts fournis dans la lutte contre la malnutrition par l'ensemble des acteurs en matière de communication. En effet, 8 répondants sur 10 pensent qu'il y a une transparence dans les actions de lutte contre la malnutrition dans leur département ministériel/organisation. De même, 3 répondants sur 4 connaissent l'existence des systèmes d'information sectoriels et/ou multisectoriels fonctionnels pour la nutrition au niveau national

Le principal défi à relever demeure l'accessibilité des répondants aux documents de planification et d'exécution budgétaire en lien avec la nutrition dans leurs départements ministériels/organisations car près de la moitié de ceux-ci déclarent qu'ils n'y ont pas accès.

Tableau X: Récapitulatif du domaine « transparence (T) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion des répondants qui pensent qu'il y a une transparence dans les actions de lutte contre la malnutrition dans leurs départements ministériels/organisations (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	62 (79,5)	1
Proportion des répondants qui pensent qu'il y a une transparence dans les actions de lutte contre la malnutrition dans le pays (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	58 (75,3)	1
Proportion des répondants qui déclarent avoir des facilités d'accès aux documents de planification et d'exécution budgétaire en lien avec la nutrition dans leurs départements ministériels/organisations (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	40 (49,4)	0
Proportion des répondants qui pensent qu'il y a des systèmes d'information sectoriels et/ou multisectoriels fonctionnels pour la nutrition au niveau national (notamment des systèmes de surveillance) (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	60 (75,9)	1
Total		3

4.3.8. Redevabilité (R)

La redevabilité permet de rendre compte des efforts déployés par les différents acteurs dans le domaine de la nutrition. Dans cette étude, le score obtenu dans ce domaine est de 2 sur 3. Ainsi, 8 répondants sur 10 affirment que les décisions et les actions dans le cadre de la nutrition sont basées sur l'information qualitative. Ces informations sont perçues comme essentielles pour mieux planifier les interventions, fixer les cibles et orienter l'allocation des ressources. Egalement, environ 7 répondants sur 10 connaissent l'existence des mécanismes de feedback des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition. Parmi ces mécanismes, sont cités les rapports des enquêtes nutritionnelles nationales (ENN), l'Entrepôt de données sanitaires (ENDOS), les bulletins périodiques d'information sur la nutrition, la plateforme nationale d'information pour la nutrition (PNIN), l'outil TLOH/nutrition, l'outil OPTIMA, le cadre commun de résultat, la Carte de score nutrition, le Dashboard nutrition ainsi que les Cadres de concertation tels que le CNaN et le Conseil régional de nutrition (CRN).

Toutefois, des efforts restent à fournir pour renforcer la visibilité des différents canaux de communication en matière de nutrition car plus de 53% des répondants ignorent l'existence des mécanismes de redevabilité mis en place dans le cadre de la lutte contre la malnutrition.

Tableau XI: Récapitulatif du domaine « redevabilité (R) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion de répondants qui affirment qu'il existe un mécanisme de redevabilité qui est mis en œuvre dans la lutte contre la malnutrition dans leurs départements ministériels/organisations (1 si > 50% et 0 si <50%)	37 (46,3)	0
Proportions de répondants qui affirment que la prise de décision ainsi que les actions des institutions sont basées sur l'information qualitative produite (1 si > 50% et 0 si <50%)	65 (79,3)	1
Proportions de répondants qui affirment qu'il existe des mécanismes de suivi et de feedback des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition mises en œuvre au Burkina Faso (1 si > 50% et 0 si <50%)	54 (68,4)	1
Total		2

4.3.9. Capacité technique (C4)

Les capacités techniques permettent d'assurer une mise en œuvre efficace des politiques nutritionnelles basée sur des décisions éclairées, des innovations et des améliorations en permanence. Dans ce domaine, le score obtenu est de 5 sur 5. En effet, 8 répondants sur 10 estiment avoir des compétences nécessaires pour mettre en œuvre les interventions. De même, 8 répondants sur 10 déclarent avoir reçu une formation adéquate ; ils affirment également que leurs collègues disposent de compétences ou de la formation requise pour être efficaces dans leur travail.

Tableau XII: Récapitulatif du domaine « capacité technique (C4) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion des répondants qui affirment qu'ils disposent des compétences adéquates pour mettre en œuvre les interventions de la nutrition (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	68 (81,0)	1
Proportion des répondants qui ont personnellement reçu une formation adéquate pour exercer leurs responsabilités (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	66 (80,5)	1
Proportion des répondants qui précisent que leurs propres collègues ont les compétences ou la formation adéquate pour être efficaces dans leur travail (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	60 (72,3)	1
Proportion des répondants dont le département ministériel/organisation a bénéficié d'appui technique lui permettant d'assurer efficacement son rôle et ses responsabilités (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	47 (61,0)	1
Proportion des répondants qui savent comment obtenir un soutien technique pour leurs responsabilités (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	59 (69,4)	1
Total		5

4.3.10. Soutien technique (S)

Le domaine « soutien technique » enregistre un score de 3 sur 4. En effet, 3 répondants sur 4 affirment avoir bénéficié d'un soutien adéquat de la part de leurs responsables pour assumer leur rôle. De même, 8 répondants sur 10 déclarent avoir bénéficié d'un soutien adéquat de la part de leurs collègues. Cet accompagnement se traduit par diverses formes de soutien telles que le coaching, la formation continue, les dotations en matériel/équipement, la mobilisation des ressources ainsi que l'appui technique apporté par les responsables et le partage de connaissance entre collègues.

Au regard de la proportion élevée (72%) des répondants qui estiment que les ressources techniques et matérielles mises à leur disposition au sein de leurs départements ou organisations sont insuffisantes, des dispositions méritent d'être prises.

Tableau XIII: Récapitulatif du domaine « soutien technique (S) »

Indicateurs	n (%)	Score
Proportion des répondants qui ont bénéficié d'un soutien adéquat de la part de leurs responsables pour assumer leurs rôles (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	61 (75,3)	1
Proportion des répondants qui ont bénéficié d'un soutien adéquat de la part de leurs collègues pour les aider à remplir leur rôle (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	65 (80,2)	1
Proportion des répondants qui notent que des ressources techniques et matérielles suffisantes sont mises à la disposition du département ministériel/organisation (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	23 (28,0)	0
Proportion des répondants qui notent que des efforts sont faits pour assurer la mobilisation endogène des ressources techniques et matérielles dans leur département ministériel/organisation (1 si $\geq 50\%$ et 0 si $< 50\%$)	59 (72,0)	1
Total		3

CONCLUSION

Au terme de cette étude dont l'objectif principal était de mesurer l'indice de gouvernance en nutrition au Burkina Faso, les résultats font ressortir un score de 30 sur 40. Ce niveau de gouvernance « fort » selon l'échelle de mesure retenue, est à mettre à l'actif de l'ensemble des acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition.

Cependant, ce score cache des disparités au niveau des domaines. En effet, sur les dix domaines évalués, les domaines suivants ont atteint des scores maxima : (i) Comprendre la nutrition, ses rôles, ses responsabilités et sa priorité accrue dans tous les secteurs (C1) ; (ii) Engagement (E) et (iii) Capacité technique (C4).

Par contre, les domaines Leadership (L) et Financement (F) enregistrent, quant à eux, des scores faibles qui sont respectivement de 2 sur 5 et de 2 sur 4.

Il apparaît donc nécessaire de renforcer la dynamique d'ensemble de la gouvernance en nutrition en vue de rendre l'approche multisectorielle de nutrition plus performante.

RECOMMANDATIONS

En vue d'améliorer la gouvernance en nutrition au Burkina Faso, les recommandations suivantes ont été formulées :

N°	Recommandations	Structures responsables	Echéances
1	Faire le plaidoyer pour l'application du décret N°2021-0929/PRES/PM/MINEFID/MS/MESRSI/MAAHM/MR AH du 17 septembre 2021 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national pour la nutrition (CNaN)	ST-Nut	30 juin 2025
2	Apporter un appui technique et financier au point focal SUN pays et aux champions en nutrition pour la mise en œuvre de leurs plans d'actions	RESONUT	31/12/ 2025
3	Mobiliser les ressources financières pour accroître la visibilité des champions en nutrition et du point focal SUN pays	ST-Nut	31/12/ 2025
4	Apporter un appui financier aux différents réseaux SUN au Burkina Faso dans la mise en œuvre de leur plan d'actions (y compris la communication)	ONU-Nutrition	31/03/2025
5	Organiser des sessions de renforcement de capacités des parties prenantes sur les principes du partenariat	ST-Nut	30/06/2025
6	Poursuivre les plaidoyers budgétaires pour le relèvement du financement endogène des interventions sensibles et spécifiques à la nutrition dans les secteurs clés	ST-Nut	En continu
7	Plaidoyer pour la mise à disposition des documents de planification et d'exécution budgétaire en lien avec la nutrition auprès des acteurs de la plateforme	ST-Nut	En continu
8	Sensibiliser les acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition sur l'existence et le fonctionnement des mécanismes de redevabilité	ST-Nut	En continu
9	Poursuivre la dotation des structures de la plateforme multisectorielle de nutrition en ressources techniques et matérielles	ST-Nut	En continu

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agence de la santé publique de Canada (18 Décembre 2017) <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/pratique-sante-publique/competences-ligne/glossaire.html>
- Engagements nationaux dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition <https://www.un.org/nutrition/fr/commitments>
- Food and Nutrition Technical Assistance III Project (FANTA) <https://www.fantaproject.org/sites/default/files/resources/CdI-Module-1-GENERALITES-May2017.pdf>
- FAO et WHO, 2018. Strengthening nutrition action, a resource guide for countries based on the policy recommendations of the Second International Conference on Nutrition (ICN2). p112.
- Gillespie S, Haddad L, Mannar V, Menon P, Nisbett N. The politics of reducing malnutrition: building commitment and accelerating progress. Lancet. 2013;382(9891):552–569. doi: 10.1016/s0140-6736 (13)60842-9. [PubMed] [CrossRef] [Google Scholar]
- <https://blog.webex.com/fr/collaboration/quest-ce-que-la-collaboration/>
- <https://cooperation-concept.net/glossary/redevabilite-2/>
- https://gpp.oiq.qc.ca/Soutien_technique.htm#:~:text=Le%20soutien%20technique%20couvre%20les,%C3%A0%20des%20notions%20d'ing%C3%A9nierie
- <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8361425/transparence>
- <https://www.ennonline.net/nex/11/mecanismesdecoordination>
- Ministère de la santé et de l'hygiène publique : Analyse du financement public de la nutrition au Burkina Faso 2019-2021.
- Ministère de la santé et de l'hygiène publique : état de santé de la population du Burkina Faso ; rapport 2022.
- MSHP (Ministère de la santé et de l'hygiène publique). 2020. Politique nationale multisectorielle de nutrition 2020–2029. Ouagadougou : MSHP
- PNIN (Plateforme National information pour la nutrition) Niger : 2021b. « Répertoire des définitions, des termes et concepts les plus fréquemment utilisés dans les documents du toolkit sur l'information nutritionnelle au Niger. » 2021Consulté 10 juin 2022. https://pnin-niger.org/web/toolkits/formation-infonutrition/Glossaire%20Nutrition%20Toolkit%20nutrition%20PNIN_2021.Pdf

- United Nations System Standing Committee on Nutrition (UNSCN), 2017. Gouvernance mondiale au service de la nutrition et rôle du UNSCN, p72, Rome.
- USAID, 2014. Manuel des facilitateurs pays Réseau des Nations Unies. REACH ; 2013 Oct. p. 161. (2^{ème} édition).

ANNEXES

Annexe 1: Informations complémentaires

Indicateurs	n (%)
Proportion des répondants qui affirment que la nutrition est prise en compte dans les questions d'urgence au Burkina Faso	79 (83,2)
Proportion des répondants qui affirment qu'ils connaissent le mouvement SUN	53 (57,6)
Proportion des répondants qui connaissent que le Burkina Faso a adhéré au mouvement SUN	55 (60,4)
Proportion des répondants qui savent qu'il existe un point focal SUN au Burkina Faso	45 (50,6)
Proportion des répondants qui savent que l'ancrage actuel de la gouvernance en nutrition est à la Présidence du Faso	34 (34,5)
Proportion des répondants qui savent que l'ancrage actuel de la gouvernance en nutrition est à la Présidence du Faso et qui trouvent qu'il est adéquat	25 (86,2)
Proportion des répondants qui estiment que l'ancrage actuel de la gouvernance en nutrition est au ministère de la santé	47 (54,0)
Proportion des répondants qui estiment que l'ancrage actuel de la gouvernance en nutrition est au ministère de la santé et qui trouvent qu'il est adéquat	25 (54,3)
Proportion des répondants qui estiment que les décisions prises lors des cadres de concertation au niveau national sont opérationnalisées	54 (77,1)
Proportion des répondants qui estiment que les décisions prises lors des cadres de concertation au niveau régional sont opérationnalisées	25 (72,1)
Proportion des répondants qui connaissent les principes de partenariat	25 (28,4)
Proportion des répondants qui estiment que les principes du partenariat sont respectés par les parties prenantes au Burkina Faso	56 (71,8)

Annexe 2: Questionnaire

COLLECTE DE DONNEES POUR L'EVALUATION DU NIVEAU DE GOUVERNANCE 2024 EN NUTRITION AU BURKINA FASO

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale multisectorielle de nutrition, les acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition comptent apprécier le niveau de la gouvernance en nutrition au Burkina Faso. A cet effet, un questionnaire est adressé aux différents acteurs mettant en œuvre des interventions sensibles et spécifiques à la nutrition. Le but de cette étude est d'évaluer le niveau de la gouvernance en nutrition en 2024. Vous êtes invité à renseigner ce questionnaire permettant d'atteindre

ce but. Vos réponses aux questions permettront d'améliorer la coordination des actions en faveur de la nutrition et de renforcer la gouvernance en nutrition au Burkina Faso. Les informations collectées seront traitées de manière strictement confidentielle et utilisées uniquement à des fins d'analyse. Ce questionnaire prendra environ 30 minutes.

Merci pour votre précieuse collaboration.

Région :Province :	
Commune :N° de fiche : /___/	
I. IDENTIFICATION DES PERSONNES ENQUÊTEES	
a) Nom de la structure d'appartenance :	
b) Age (en années) : - 35 ans /___/ + 35 ans /___/	
c) Sexe : Masculin /___/ Féminin /___/	
Service :----- -----	
d) Fonction actuelle :	
e) Ancienneté dans le poste :	
f) Département ministériel/organization:	
g) Secteur clé de nutrition d'appartenance :	
h) Niveau d'étude :	
i) Spécialité du niveau d'étude :	
j) Intitulé du poste occupé :	
II. COMPRENDRE LA NUTRITION, SES ROLES, SES RESPONSABILITES ET SA PRIORISATION ACCRUE DANS TOUS LES SECTEURS	
Savez-vous qu'il existe une politique nationale multisectorielle de nutrition au Burkina Faso ?	Oui = 1
Si Oui, a quelle occasion avez-vous pris connaissance de cette politique ?	/___/
	Non = 0 /___/

<p>Votre politique sectorielle/plan stratégique a-t-elle suffisamment pris en compte la question de la nutrition ?</p> <p><i>La politique sectorielle/plan stratégique du secteur où votre organisation a plus d'intervention a-t-elle suffisamment pris en compte la question de la nutrition ?</i></p> <p>Si Oui, citez quelques axes de la Politique Sectorielle ou du plan stratégique qui contiennent des activités de nutrition</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>La nutrition est-elle prise en compte dans les interventions mises en œuvre par votre département ministériel au niveau de votre région ou province ou commune (niveau déconcentré)? La nutrition est-elle prise en compte au niveau régional ou provincial ou communal dans les interventions mises en œuvre par le département ministériel où votre organisation a plus d'intervention ?</p> <p>Si Oui, Citer quelques actions qui prennent en compte la nutrition.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Pensez-vous que vos rôles et responsabilités sont clairement définis pour une mise en œuvre réussie des interventions de nutrition dans votre département ministériel/organisation ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>La nutrition est-elle prise en compte dans les questions d'urgence au Burkina Faso ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse-----</p> <p>-----</p>	
III. ENGAGEMENT	
<p>Pensez-vous que la nutrition est considérée comme l'un des axes prioritaires du plan national de développement du Burkina Faso (Plan d'action pour la stabilisation et le développement) ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse-----</p> <p>-----</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>

<p>Selon vous, les politiques, stratégies et plans d'actions sectoriels/ou de votre organisation sont-ils cohérents et alignés au plan national de développement du pays (Plan d'action pour la stabilisation et le développement) ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Dans votre département ministériel/organisation, la réduction de la malnutrition est-elle prise en compte parmi les objectifs de la politique sectorielle ?</p> <p><i>Pensez-vous que dans le département ministériel ou votre organisation plus d'intervention, la réduction de la malnutrition est mentionnée parmi les objectifs de la politique sectorielle ?</i></p> <p>Si oui, justifiez votre réponse-----</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Votre département ministériel s'aligne-t-il aux engagements pris par le pays au niveau régional et sous régional ?</p> <p><i>Votre organisation s'aligne-t-elle aux engagements pris par le pays au niveau régional et sous régional ?</i></p> <p>Si Non, Justifiez votre réponse-----</p> <p>-----</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
IV. LEADERSHIP	
<p>Savez-vous ce que c'est le mouvement SUN ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse-----</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Savez-vous que le Burkina Faso a adhéré au Mouvement SUN ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse-----</p> <p>----</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Savez-vous qu'il existe un point focal SUN au Burkina Faso ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Savez-vous qu'il existe un ou des champion (s) de nutrition au Burkina Faso ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse-----</p> <p>-----</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>

<p>Savez-vous qu'il existe un ou des champion (s) de nutrition dans votre région ?</p> <p><i>Savez-vous qu'il existe un ou des champion (s) de nutrition dans la ou les région (s) où votre organisation intervient plus?</i></p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Connaissez-vous des personnes qui ont posé des actes majeurs pour améliorer la nutrition dans votre région ou province ou commune ?</p> <p><i>Connaissez-vous des personnes qui ont posé des actes majeurs pour améliorer la nutrition dans la ou les région(s) ou province(s) ou commune(s) où votre organisation a plus d'intervention ?</i></p> <p>Si Oui, décrire cet acte.....</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Savez-vous qu'il existe un point focal nutrition dans votre département ministériel ?</p> <p><i>Savez-vous qu'il existe un point focal nutrition dans le département ministériel où votre organisation a plus d'intervention ?</i></p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse-----</p> <p>-----</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Où (structure étatique) se trouve le niveau actuel de l'ancrage de la nutrition au Burkina Faso ?</p> <p>Présidence du Faso</p> <p>Primature</p> <p>Ministère de la santé</p> <p>Ministère en charge de l'agriculture</p> <p>Ministère en charge de l'eau et l'assainissement</p> <p>Ministère en charge de la protection sociale</p> <p>Ministère en charge de l'éducation nationale</p> <p>Ministère en charge de l'économie et des finances</p> <p>Ministère en charge des affaires étrangères</p>	
<p>Pensez-vous que le niveau actuel de l'ancrage de la nutrition est adéquat ?</p> <p>Pourquoi?.....</p> <p>.....</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>V. COORDINATION</p>	

<p>Selon vous, est ce qu'il existe une instance fonctionnelle de coordination multisectorielle des interventions de nutrition au niveau national au Burkina Faso ?</p> <p>Si oui, expliquez votre réponse</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>A quelle fréquence ces instances se réunissent elles au niveau national ?</p>	<p>1 fois par an / ___ /</p> <p>2 fois par an / ___ /</p> <p>3 fois par an / ___ /</p> <p>4 fois par an = / ___ /</p>
<p>Les décisions prises lors de ces rencontres au niveau national sont-elles opérationnalisées ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse----- -----</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>Selon vous, est ce qu'il existe une instance fonctionnelle de coordination multisectorielle des interventions de nutrition au niveau régional ?</p>	<p>Oui = 1 / ___ /</p> <p>Non = 0 / ___ /</p>
<p>A quelles fréquences ces instances se réunissent t elles au niveau régional ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse ?----- -----</p>	<p>1 fois par an / ___ /</p> <p>2 fois par an / ___ /</p> <p>3 fois par an / ___ /</p> <p>4 fois par an = / ___ /</p>

Les décisions prises lors de ces rencontres au niveau régional sont-elles opérationnalisées ?	Oui = 1 / ___ /
Si Oui, expliquez votre réponse----- -----	Non = 0 / ___ /
Selon vous, est ce qu'il existe une instance fonctionnelle de coordination multisectorielle des interventions de nutrition ?	Oui = 1 / ___ /
Si Oui, expliquez votre réponse	Non = 0 / ___ /
Connaissez-vous l'existence des réseaux du mouvement SUN au Burkina Faso ?	Oui = 1 / ___ /
Si Oui, citez-en au moins 3	Non = 0 / ___ /
VI. COLLABORATION	
Selon-vous quels sont les principes du partenariat dans la lutte contre la malnutrition ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité (avantages comparatifs et prise en compte des contributions de chacun) • Concurrence • Transparence • Egalité • Responsabilité • Démarche axée sur les résultats (fondée sur la réalité et orientée vers l'action) • Respect mutuel entre les membres du partenariat en fonction de leur taille et de leur pouvoir • Méfiance l'un de l'autre 	
Pensez-vous que les principes du partenariat sont respectés par les parties prenantes au Burkina Faso ?	Oui = 1 / ___ /
	Non = 0 / ___ /

Le partage des informations sur les plans et les activités en matière de nutrition entre collaborateurs est-il acceptable ?	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Les différents acteurs sont-ils inclus dans les discussions sur les questions de nutrition au Burkina Faso ? Si oui, expliquez votre réponse.....	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Selon vous, les cadres de concertation en nutrition constituent-ils des tribunes adéquates pour améliorer la collaboration en matière de nutrition ?	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Pensez-vous que les partenaires s'alignent-ils au plan stratégique multisectoriel de nutrition ?	
VII. FINANCEMENT	
Les ressources financières mobilisés pour la nutrition dans votre département ministériel sont-elles effectivement utilisées pour l'amélioration de l'état nutritionnelle de la population ? <i>Les ressources financières mobilisés pour la nutrition dans votre organisation sont-elles effectivement utilisées pour l'amélioration de l'état nutritionnelle de la population ?</i>	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Est-ce que des efforts sont faits pour assurer le suivi des dépenses sectorielles à la nutrition dans votre département ministériel ? <i>Est-ce que des efforts sont faits pour assurer le suivi des dépenses sectorielles à la nutrition dans votre organisation ?</i> Expliquez.....	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Avez-vous obtenu les ressources financières nécessaires par rapport au budget prévu pour les activités de nutrition dans votre département ministériel ? <i>Pensez-vous que le département ministériel que votre organisation a plus d'interventions, a des ressources financières nécessaires par rapport au budget prévu pour les activités de nutrition ?</i> Si Oui, expliquez votre réponse----- -----	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/

<p>Disposez-vous dans votre position d'un accès suffisant aux ressources financières pour être efficace dans votre rôle ? <i>Pensez-vous que les agents du département ministériel que votre organisation a plus d'interventions ont des ressources financières nécessaires pour être efficace dans leur rôle ?</i></p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse----- -----</p>	<p>Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/</p>
VIII. TRANSPARENCE	
<p>Pensez-vous qu'il y a une transparence dans les actions de lutte contre la malnutrition dans votre département ministériel ?</p> <p><i>Pensez-vous qu'il y a une transparence dans les actions de lutte contre la malnutrition dans le département ministériel que votre organisation a plus d'interventions ?</i></p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse----- -----</p>	<p>Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/</p>
<p>Pensez-vous qu'il y a une transparence dans les actions de lutte contre la malnutrition au Burkina Faso ?</p> <p>Si oui, expliquez votre reponse</p>	<p>Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/</p>
<p>Est-ce que vous avez des facilités d'accès aux documents de planification et d'exécution budgétaire en lien avec la nutrition dans votre département ministériel ?</p> <p><i>Pensez-vous que les agents ont des facilités d'accès aux documents de planification et d'exécution budgétaire en lien avec la nutrition dans le département ministériel que votre organisation a plus d'interventions ?</i></p>	<p>Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/</p>
<p>Existe-t-il des systèmes d'information sectoriels et/ou multisectoriels fonctionnels pour la nutrition au niveau national (notamment des systèmes de surveillance) ?</p> <p>Si Oui, citez quelques-uns----- -----</p>	<p>Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/</p>
IX. REDEVABILITE	
<p>Existe-t-il un mécanisme de redevabilité dans le cadre de la mise en œuvre des interventions dans votre département ministériel ?</p> <p><i>Existe-t-il un mécanisme de redevabilité dans le cadre de la mise en œuvre des interventions dans votre organisation ?</i></p>	<p>Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/</p>

Si Oui, expliquez votre réponse----- -----	
La redevabilité est-elle bien prise en compte dans la lutte contre la malnutrition dans votre département ministériel ? <i>La redevabilité est-elle bien prise en compte dans la lutte contre la malnutrition dans votre organisation ?</i>	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Si Oui, expliquez votre réponse----- -----	/___/
La redevabilité est-elle bien prise en compte dans la lutte contre la malnutrition au Burkina Faso ?	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Une information de qualité relative à la nutrition est-elle produite et disponible au Burkina Faso ?	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Est-ce que vous pensez qu'une information de qualité relative à la nutrition oriente la prise de décision ainsi que les actions des institutions au Burkina Faso ?	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Si Oui, expliquez votre réponse----- -----	Non = 0 /___/
Pensez-vous qu'il existe des mécanismes de suivi et de feedback des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition mises en œuvre au Burkina Faso ?	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Si Oui, expliquez votre réponse----- -----	
X. CAPACITE TECHNIQUE	
Disposez-vous des compétences adéquates pour mettre en œuvre les interventions de nutrition ?	Oui = 1 /___/ Non = 0 /___/
Si Non pourquoi?	

<p>Avez-vous personnellement bénéficié une formation adéquate pour exercer vos responsabilités dans votre département ministériel ?</p> <p><i>Avez-vous personnellement bénéficié une formation adéquate pour exercer vos responsabilités dans votre organisation ?</i></p> <p>Si Non, pourquoi?----- -----</p>	<p>Oui = 1 /___/</p> <p>Non = 0 /___/</p>
<p>Vos propres collègues ont-ils les compétences ou la formation adéquate pour être efficaces dans leur travail ?</p> <p>Si Non, pourquoi?</p>	<p>Oui = 1 /___/</p> <p>Non = 0 /___/</p>
<p>Votre département ministériel a-t-il bénéficié de l'appui technique pour assurer efficacement son rôle et ses responsabilités ?</p> <p><i>Votre organisation a-t-il bénéficié d'un accompagnement technique pour assurer efficacement son rôle et ses responsabilités ?</i></p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse----- -----</p>	<p>Oui = 1 /___/</p> <p>Non = 0 /___/</p>
XI. SOUTIEN TECHNIQUE	
<p>Savez-vous comment obtenir un soutien technique (outils, matériel, équipements, compétence...) pour assurer vos responsabilités ?</p> <p>Si Oui Comment ?----- ----</p> <p>Si non Pourquoi?----- -----</p>	<p>Oui = 1 /___/</p> <p>Non = 0 /___/</p>
<p>Avez-vous bénéficié d'un soutien adéquat de la part de vos supérieurs pour assumer convenablement votre rôle ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse----- ---</p>	<p>Oui = 1 /___/</p> <p>Non = 0 /___/</p>
<p>Avez-vous bénéficié d'un engagement adéquat de la part de vos collègues dans leur secteur pour vous aider à remplir votre rôle ?</p> <p>Si Oui, expliquez votre réponse ----- -----</p>	<p>Oui = 1 /___/</p> <p>Non = 0 /___/</p>

Des ressources techniques et matérielles suffisantes sont-elles mises à la disposition de votre département ministériel ?	Oui = 1
<i>Des ressources techniques et matérielles suffisantes sont-elles mises à la disposition de votre organisation ?</i>	/ ___ / Non =
Si oui, expliquez votre réponse----- -----	0 / ___ /
Selon vous, est-ce que des efforts sont faits pour assurer la mobilisation endogène des ressources dans votre département ministériel ?	Oui = 1
<i>Selon vous, est-ce que des efforts sont faits pour assurer la mobilisation endogène dans le département ministériel où votre organisation a plus d'intervention ?</i>	/ ___ / Non =
	0 / ___ /